

N° 2023-174

**OBJET :***Acquisition de parcelles à  
Saint Jean d'Aulps*

L'an deux mil vingt-trois, le 3 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Essert-Romand, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 27 septembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....23

pour : .....23

contre : .....00

abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Célia BERNAZ à Jean-Louis VUAGNOUX,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET,
- par Manuelle BUET à Fabien TROMBERT.

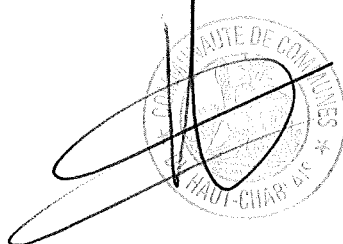
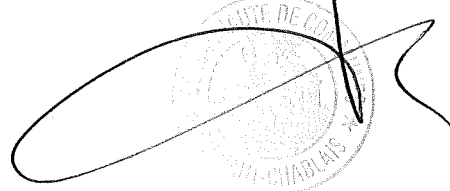
Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire d'acheter 4 parcelles situées sur la commune de Saint Jean d'Aulps :

- références cadastrales : AB 389 / AB 390 / AB 391 / AB 396
- surface totale : 2 820 m<sup>2</sup>
- propriétaire : indivision MAGNIN
- prix de vente : 10 000 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **décide** d'acquérir ces parcelles dans les conditions précisées ci-dessus,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMELe Président  
Fabien TROMBERTLe secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....